

# Deuil-La Barre

votre magazine d'infos

[www.deuillabarre.fr](http://www.deuillabarre.fr)



**Budget** | Bonne gestion et investissements dynamiques | **Sport** | Fête du sport

| **Santé** | PIPS : Nouvelles perspectives | **Commerce** | Installation en ville |



# Sommaire



**ACTIV'ÉTÉ** P.15

## 7 Budget

Budget 2024

Appel à candidatures pour le budget participatif 2024

## 12 Petite Enfance

Premier forum dédié à la Petite Enfance

## 14 Patrimoine

Le Musée Michel Bourlet fête ses 40 ans

## 19 Environnement

Les murs en plâtre de Deuil, un patrimoine à redécouvrir

Fête de la Nature

## 24 Portrait

Stefan Petkov, chroniques d'un parcours artistique exceptionnel

## 30 Seniors

Sorties estivales et activités sport-santé

Connectez-vous !   

Ville de **Deuil-La Barre**

Magazine d'informations municipales : Hôtel de ville - 95170 Deuil-La Barre - courriel : communication@deuillabarre.fr - Directeur de la publication : Muriel SCOLAN, Maire - Rédaction : Isabelle Caudan ; Photos/visuels : Service communication / Patrick Drouin / Didier Ilcyszyn / Gaye N'Guenor / Adobe Stock - Mise en page : Nathalie Sellem ; Impression : Imprimerie RAS-01 39 33 01 01 11 700 ex. - Dépôt légal : Mai-Juin 2024 - ISSN 1283-5145



## Votre municipalité

### Muriel SCOLAN, Maire

Permanence sur rendez-vous

le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois :

01 34 28 66 21

### Michel BAUX

1<sup>er</sup> Adjoint au maire

#### Délégué à l'administration générale et à la santé

Sur rendez-vous :

• Administration générale : 01 34 28 66 07

• Santé : 01 30 10 39 80

• Instances associatives et participatives :

01 34 28 66 21

### Dominique PETITPAS

2<sup>e</sup> Adjointe au maire

#### Déléguée à la jeunesse, aux sports, aux associations, à l'habitat et au logement

Sur rendez-vous • Jeunesse : 01 34 28 66 17

• Sports : 01 34 28 66 20

• Habitat et logement : 01 34 28 65 74

### Alain CHABANEL

3<sup>e</sup> Adjoint au maire

#### Délégué à l'environnement, à la transition écologique et aux travaux

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

### Ghislaine DOUAY

4<sup>e</sup> Adjointe au maire

#### Déléguée au cadre de vie, à la gestion urbaine de proximité et à la petite enfance

Sur rendez-vous • Cadre de vie : 01 34 28 65 92

• Gestion urbaine de proximité : 01 34 28 65 27

• Petite enfance : 01 30 10 13 00

### Slimann TIR

5<sup>e</sup> Adjoint au maire

#### Délégué à la sécurité, aux préventions, au commerce, au développement économique et à l'emploi

Sur rendez-vous • Sécurité, préventions :

01 34 28 65 61 • Commerce, développement

économique et emploi : 01 34 28 66 03

### Béatrice BRINGER

6<sup>e</sup> Adjointe au maire

#### Déléguée aux mobilités et aux voiries

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

### Bertrand DUFOYER

7<sup>e</sup> Adjoint au maire

#### Délégué aux finances et aux affaires scolaires

Sur rendez-vous • Finances : 01 34 28 65 50

• Affaires scolaires : 01 34 28 65 21

### Laurence GERMAIN

8<sup>e</sup> Adjointe au maire

#### Déléguée à l'action sociale, à la famille et au handicap

Sur rendez-vous : 01 34 28 66 36

Allo Mairie

01 34 28 65 00

# ÉDITORIAL

Chères Deuilloises, chers Deuillois,

**V**ous le savez, nous devons faire face à des circonstances exceptionnelles et nous vivons dans un monde où les assurances d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui.

Pour Deuil-La Barre, comme pour toutes les autres communes, les conséquences de l'inflation sont très concrètes sur le plan financier. Nous continuerons cette année à maîtriser au maximum nos dépenses et à économiser sans pour cela supprimer des services ni même la qualité des prestations. Du côté des recettes, hormis les impôts, la plus grande partie provient des dotations de l'État. Or, celles-ci n'augmentent pas, bien au contraire.

Face à ces constats arithmétiques et à ce choix cornélien, l'équipe municipale n'avait pas d'autre choix que de procéder à une augmentation la plus limitée possible de la taxe foncière. Il est vrai que le moins d'augmentation possible est autant de pouvoir d'achat préservé pour les Deuillois.

Si ce challenge a été relevé, c'est grâce au travail réalisé par les élus de la majorité et l'ensemble des agents de la commune. Je les en remercie.

Vous constaterez dans les pages de ce magazine, que notre volonté d'agir pour l'adaptation de notre ville aux contraintes que nous traversons et notre volonté d'investir restent intactes. Nous avons notamment réaffirmé la place de la famille et des enfants dans la ville. L'extension de l'école Poincaré incarne d'ailleurs parfaitement ce que nous souhaitons pour nos enfants : des équipements de haute qualité environnementale, innovants et pédagogiques.

Nous consacrerons cette année encore, plus d'un quart de notre budget aux écoliers et à la petite enfance.

Je souhaite que les mois qui viennent puissent être témoins de la convivialité et du « plaisir retrouvé ».

C'est tout le sens des manifestations qui se tiendront dans les semaines à venir : Les 40 ans du Musée Michel Bourlet, samedi 18 mai ; la Fête de la Nature qui s'installera dimanche 26 mai pour la première fois dans le Parc Winston Churchill ; L'exposition « Olympie » à la

Maison des Arts à partir du mercredi 19 juin ou bien encore l'incontournable Fête de la Musique, vendredi 21 juin...

Et parce que nous continuerons de faire vivre la démocratie locale, je vous donne également rendez-vous pour un « café citoyen » spécial « bilan d'étape », mardi 21 mai 2024 à la Salle des Fêtes.

Enfin, parce qu'il est de notre responsabilité de construire un monde plus juste, solidaire, sobre et durable pour les générations futures, n'oublions pas d'aller voter le dimanche 9 juin prochain, pour les élections européennes. Attention, il n'y aura qu'un seul tour !

Dans un monde en mouvement, dans une société fragilisée, le devenir de l'Europe est un enjeu essentiel ! ■



*Restant à votre écoute.*

**Muriel SCOLAN**

Maire de Deuil-La Barre

Vice-présidente du Département du Val d'Oise



**Découvrez  
la nouvelle maquette  
de votre Almanach**

# SORTIR

Deuil-La Barre



## Ma Déchèterie mobile

**Samedis 11 mai et 22 juin**

Déchets acceptés : cartons, bois, mobilier, gravats, plâtres, déchets végétaux, ferrailles, encombrants, DEEE, déchets dangereux.  
9h à 17h - Parking de la ZA du Moutier (accès chemin du Tour du Parc).  
Infos : 01 34 11 92 92

**Mercredi 8 mai**

**COMMÉMORATION**  
79<sup>e</sup> anniversaire de la  
Victoire du 8 mai 1945  
11h30 rassemblement et cortège  
sur le parvis de l'Hôtel de Ville



**Lundi 27 mai**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
20h30 - En Mairie  
01 34 28 65 14

**Lundis 13 et 27 mai,**  
**10 et 24 juin**

**BUS DEPARTEMENTAL**  
**FRANCE SERVICE**

Aides aux démarches  
administratives  
Parking Pôle Sécurité de 9h30  
à 12h30 et de 13h30 à 16h30

**Lundis 13 mai et 17 juin**

**PERMANENCE CONSEIL**  
**D'ARCHITECTURE**  
**d'urbanisme et de**  
**l'environnement (CAUE)**

Un architecte vous accompagne  
et vous conseille pour vos projets  
de construction  
Infos : 01 34 28 65 84

**Mercredi 15 mai**  
**DON DU SANG**

Pour sauver des vies, participez

nombreux à la prochaine collecte  
organisée par L'Établissement  
Français du Sang (EFS)

De 14h30 à 19h30 au PIPS  
13/15 rue Nelson Mandela  
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

**Mercredi 15 mai**  
**et lundi 10 juin**

**PERMANENCE DE L'ADIL**  
Agence Départementale  
d'Information sur le Logement  
En mairie, sur rendez-vous :  
www.adil95.org

FÊTE  
DE LA  
NATURE  
ET DE  
L'ENVIRONNEMENT

**Dimanche 26 mai**

**FETE DE LA NATURE**

Voir Almanach p.14



## Le Comité Artistique propose

**Samedi 8 juin**

**un stage de COLLAGRAPHIE « Technique d'estampe, impression »**

La collagraphie est une technique d'impression basée sur le collage, pouvant utiliser plusieurs matériaux. Thème libre (nature morte, fleurs, personnage, animaux.....)

De 14h à 18h / Lieu du stage : 24, rue Cauchoix

Tarifs : 35€ adhérent / 40 € non adhérent (matériel fourni)

Inscriptions : comartdeuil@free.fr (Paiement à l'avance)

Infos : 06 76 76 18 11 / 06 07 76 42 98



## Dimanche 16 juin

### **BROCANTE**

Organisée par la Régie de Quartiers « La Galathée », de 6h à 18h en centre Ville  
Inscriptions jusqu'au 10 juin 2024 ou à [brocantelagalathee@yahoo.com](mailto:brocantelagalathee@yahoo.com) ou au 01 34 05 84 46



### **À NOTER**

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

### 2024



JE M'INSCRIS,  
JE VOTE !

### **JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 sur [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)  
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier

**Scrutin le dimanche 9 juin 2024**

Mairie de Deuil-La Barre / 36, rue Charles de Gaulle / 01 34 28 65 00

[www.deuillabarre.fr](http://www.deuillabarre.fr)



Deuil-La Barre



### **Lundi 1<sup>er</sup> juillet CONSEIL MUNICIPAL**

20h30 - En Mairie  
01 34 28 65 14

### Mardi 18 juin

### **COMMÉMORATION 84<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du Général de Gaulle**

Rendez-vous place du 18 juin à 19h

### ERRATUM

Dans le magazine n°191 // Mars-avril 2024, il fallait lire en p.17 : « Crimes contre l'humanité au cinéma. Ce thème permet d'aborder avec les élèves la question de la torture pendant la guerre d'Algérie mais aussi d'étudier les génocides des Arméniens, des juifs, des tutsis au Rwanda et les génocides et crimes contre l'humanité perpétrés par les khmers rouges ».



### **NOUS RECHERCHONS DES TÉMOIGNAGES**

Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Chute du V2 qui aura lieu le 4 octobre prochain, la Ville souhaite recueillir les témoignages de personnes ayant vécu cette période ou de leurs descendants. Vous pouvez également nous confier vos objets ou photos de cette époque qui seront exposés à l'occasion de cette manifestation.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

En juillet 1944, les Allemands mettent en service une nouvelle arme appelée « Vergeltungswaffe zwei », signifiant « arme de représailles 2 », autrement dit V2. Beaucoup plus perfectionné que la V1, l'engin destructeur est désormais télécommandé et propulsé par un mélange d'oxygène liquide et d'alcool. Il transportait une charge explosive d'une tonne, mesurait 14m de haut pour un diamètre de 1,65m. L'ensemble pesait environ 10 tonnes et atteignait la vitesse d'environ 6000 km/h pour une portée de 350 km.

Infos : 01 34 28 66 14  
[culture@deuillabarre.fr](mailto:culture@deuillabarre.fr)

# VIE LOCALE

## LE CARNET

Ces événements, à l'exception des décès, sont publiés avec l'autorisation des familles.

### Décès

#### SEPTEMBRE 2023

29/09 Lidia MAKOWSKA  
épouse BRANDEL

#### FÉVRIER

09/02 Henri DRAKE  
15/02 Patrice CLUZEL  
22/02 Christiane DAY  
veuve CAVELAND  
23/02 Colette LEREUX  
épouse NOURRY  
23/02 Antonio RODRIGUES  
24/02 Samanta RICHARD

#### MARS

13/03 Anne BARON  
veuve LE LANN  
20/03 Arush VIJAYAKUMAR  
22/03 Roger ONGARO  
23/03 Suzanne COUROUX  
veuve LEFRENE  
30/03 Yacouba DRABA

### Naissances

#### JANVIER

12/01 Léandre et Andrea PEREIRA  
15/01 Constance COPPEY  
28/01 Azel KABAR

#### FÉVRIER

13/02 Aaron REMY  
16/02 Ernest JACOBBER  
21/02 Eli EDOUARD  
24/02 Mahaut DEMEYERE  
26/02 Arush VIJAYAKUMAR  
26/02 Basile MAIRIN

### Mariages

#### FÉVRIER

24/02 Rahma ZAYANI  
et Steeve FERRAND

#### MARS

02/03 Vivian TAWFIK  
et Bishoy TAWADROUS

02/03 Léa OULD CHALHA  
et Hamza DJABBAR  
09/03 Ouardia CHAHET  
et Smail AGUENIOU  
11/03 Jinran SUN  
et Fangyun YU  
23/03 Marie-Noëlle  
DIEUDJI-TCHAMDJOU  
et Sékou SAMAKE  
23/03 Anita MAS  
et Paulo BURACAS  
  
AVRIL  
12/04  
Kathiuska BOCANGEL CHAVEZ  
et Kaushik POLAPALLY  
15/04  
Anais MOUSSI  
et Mohamed LOUIBA

### À NOTER

## Une nouvelle permanence d'aide et de conseils pour la constitution de votre dossier retraite du secteur privé

Conditions :

- Être âgé de 56 ans au moins
- Avoir fait tout ou partie de sa carrière dans le privé
- Avoir un compte ouvert sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr) ou [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr)

Si vous rencontrez des difficultés pour créer votre espace adhérent sur les sites d'assurance retraite, contactez M. Radjaramé, Conseiller numérique France Service. Sur rendez-vous en mairie : 01 34 28 65 00. ■

Retraite

### SUR RENDEZ-VOUS

le mercredi de 14h à 17h  
À L'Odysée, 50 rue Abel Fauveau  
Infos : 01 86 90 61 03

L'Odysée



### POLICE RENDEZ-VOUS

Facilitez vos démarches notamment pour les dépôts de plainte et les mains courantes en prenant rendez-vous en ligne sur : [masecurite.interieur.gouv.fr/police-rendez-vous](http://masecurite.interieur.gouv.fr/police-rendez-vous)

Vous pourrez ainsi éviter un déplacement non nécessaire lorsque la démarche peut être réalisée de manière dématérialisée, organiser votre déplacement en fonction de vos contraintes personnelles et éviter les pics de fréquentation.

---

### FRANCE IDENTITÉ

Téléchargez vos papiers d'identité directement sur votre téléphone grâce à l'application « France Identité ». Gratuite et simple d'utilisation, elle vous permettra, via votre smartphone, de justifier de votre identité, présenter votre permis de conduire et accéder à plus de 1400 services en ligne. ■

# BUDGET 2024

Un budget pour l'avenir



Le mot de  
**Bertrand DUFOYER**

Adjoint au Maire  
Délégué aux finances et aux affaires scolaires

La conjoncture tendue que nous traversons ne facilite pas la gestion des collectivités locales. Pour autant, la Ville maintient son cap selon ses trois principes : de bonne gestion, d'investissements dynamiques et de fiscalité la plus basse possible.

Je souhaite partager avec vous quelques faits marquants du budget 2024 :

Sur la base d'un budget de fonctionnement d'un peu plus de 29 millions d'EUR, les augmentations de dépenses liées à la conjoncture (hausse des prix de l'énergie, augmentation du traitement des fonctionnaires etc.) et les baisses de recettes, en particulier liées à la crise immobilière (baisse de 33,8% des droits de mutation), **représenteront cette année un besoin de financement supplémentaire d'environ 1,7 millions d'EUR.**

En 10 ans, la somme des moins-values de financement et de prélèvement de l'État vis-à-vis de notre commune atteint un montant (confiscatoire) de 2,40 millions d'EUR par an.

**Cela témoigne d'un transfert progressif du poids des déficits nationaux sur les collectivités locales les mieux gérées.**

Pour pallier cette tension – sans remettre en cause, ni les services publics proposés par la Ville, ni les investissements – nous agissons sur trois leviers : la maîtrise constante de nos dépenses de gestion, une gestion dynamique de nos actifs et une recherche efficace de subventions afin d'assurer un autofinancement significatif de nos investissements ; une fiscalité adaptée qui nous amènera à un ajustement inévitable de 5% du taux de taxe foncière, inchangé depuis 6 ans.

Nous maintenons un programme d'investissements ambitieux qui renforce le bien vivre dans notre commune dont vous trouverez le détail ci-après. »



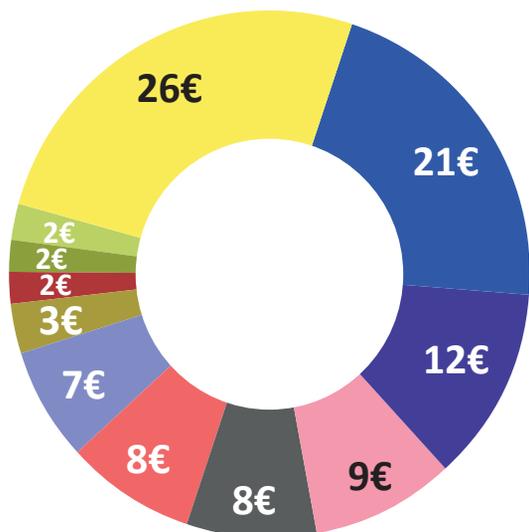
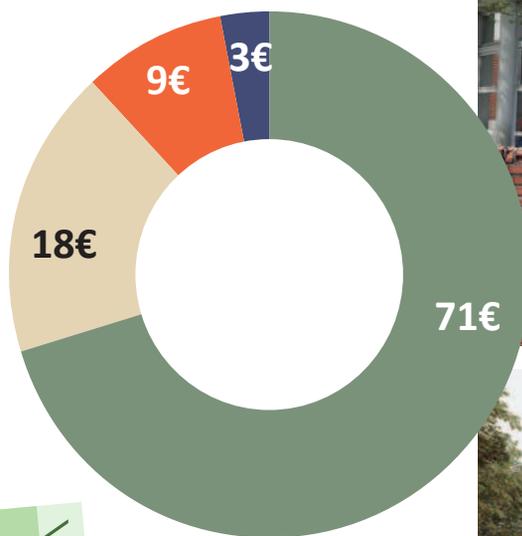
## Budget de fonctionnement

### 29 110 021 €

### Répartitions des recettes de la Ville

→ sur 100€

- 71€** Fiscalité directe (22 427 311€)  
taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, autres impôts et taxes
- 18€** Dotations et subventions (5 587 808€)  
État, Région, Département, Communauté d'agglomération, CAF...
- 9€** Participation des usagers aux services publics municipaux (2 712 000€)  
Restauration scolaire, activités périscolaires, sportives, culturelles, occupation du domaine public, spectacles...
- 3€** Produits des domaines publics et recettes diverses (1 029 130€)



### Répartitions des dépenses de la Ville

→ sur 100€

- 26€** Frais de fonctionnement des services (7 620 405€)
- 21€** Scolaire (6 050 722€)
- 12€** Entretien du patrimoine bâti (3 447 470€)
- 9€** Jeunesse et Sports (2 697 641€)
- 8€** Culture (2 406 350€)
- 8€** Environnement et cadre de vie (2 289 608€)
- 7€** Petite enfance (2 017 591€)
- 3€** Action sociale (790 824€)
- 2€** Voirie et éclairage public (698 640€)
- 2€** Intérêts de la dette (580 000€)
- 2€** Développement urbain (510 770€)





Yves J. G. S. M. Architecture

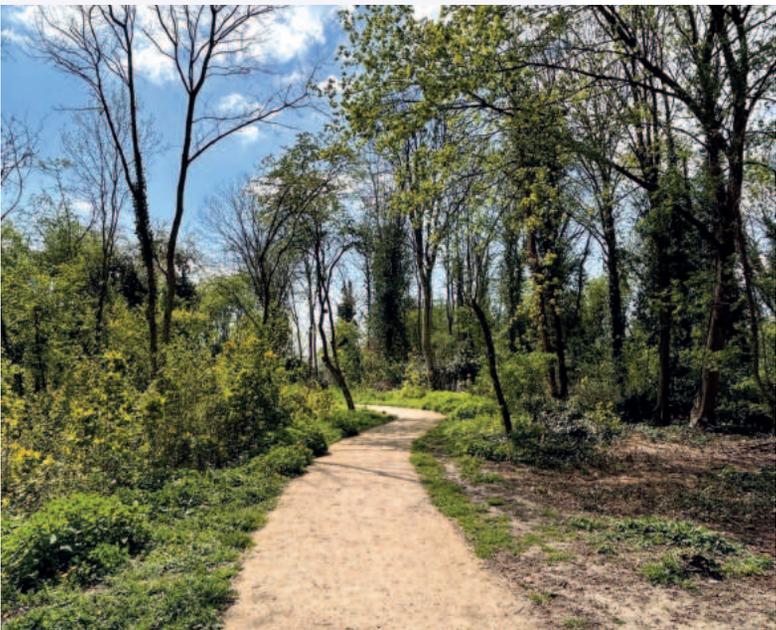
# PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

## PATRIMOINE BÂTI

- Extension de l'école élémentaire Poincaré : **6 250 000€**  
 → Cette opération comprend également la création d'un accueil de loisirs, d'une cour Oasis végétalisée, d'un restaurant scolaire.
- Lancement de la construction du centre social L'Odysée : **620 000€**
- Travaux de menuiseries extérieures du groupe scolaire Pasteur et Lac Marchais : **960 000€**  
 → Cette opération de rénovation des menuiseries extérieures permettra d'améliorer l'isolation acoustique des bâtiments. Cette opération est financée à 90% par ADP-Aéroports De Paris.
- Aménagement du local Cadre de Vie et Environnement : **280 000€**
- Schéma directeur de l'énergie (études pour la transition énergétique des bâtiments, isolation, double-vitrage...) : **118 000€**
- Travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public : **150 000€**

## ENVIRONNEMENT

- Poursuite de la Coulée Verte : **100 000€**
- Travaux d'aménagements paysagers : **435 000€**



**Pour rappel, la Ville a obtenu en 2023 plus de 4M€ de subventions de nos partenaires institutionnels (État, Région, Département, ADP, CAF...)**

**La plupart de nos projets est financée à plus de 50%**



## VOIRIE

- Fin des travaux de la requalification de la rue du Moutier : **395 000€**  
 → Ces travaux, après avoir pris du retard l'an passé suite au diagnostic du réseau qui a fait apparaître des anomalies obligeant à des travaux de génie civil, seront finis en totalité en mai 2024.
- Poursuite de la rénovation en 100% LED de l'éclairage public : **660 000€**

# Budget Participatif

Appel à candidatures !

2024

Les idées des uns font le bonheur des autres !

Pour la quatrième année, la Ville relance le budget participatif auquel chaque Deuillois peut candidater avec un projet ! Outil d'expression et de décision des citoyens, le budget participatif permet de s'investir davantage dans la vie de la cité et de renforcer les liens entre les citoyens et la collectivité. La mairie s'inscrit ainsi dans une démarche de gouvernance partagée.

## Le budget participatif présente trois vertus

- Concret : il s'agit de dépenses d'investissement. Ainsi, les projets contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.
- Un rapport de confiance : Une partie des finances publiques est allouée à la réalisation de projets proposés et choisis par les citoyens.
- Pédagogique : il rend compréhensible le rôle et le travail des élus et des services. Il rend intelligible les contraintes techniques, le temps des projets et favorise la connaissance des institutions ainsi que leurs compétences. Les projets sélectionnés feront l'objet d'une présentation en réunion publique et seront mis en ligne sur le site pour que chacun puisse se faire une opinion. Ainsi, les Deuillois pourront voter pour leur(s) projet(s) préféré(s) parmi cette sélection. Enfin, les projets lauréats seront réalisés au cours de l'année 2024/2025.

**L'enveloppe financière globale qui leur est consacrée au titre du Budget Primitif 2024 est de 50 000 €.**

## Qui peut participer ?

- Toute personne âgée de plus de 18 ans habitant Deuil-La Barre.
- Les projets sont portés à titre individuel et ne sont pas ouverts aux associations.

- Chacun peut proposer un ou plusieurs projets: cadre de vie, mobilité, jeunesse, sport, culture, solidarité, sécurité...

## Les critères

**Chaque projet devra faire l'objet d'une première évaluation financière lors de son dépôt initial et respecter 3 critères :**

Intérêt général : être utile aux habitants de la ville, d'un quartier ou d'une rue.

Domaine communal :

se situer sur le territoire de Deuil-La Barre et relever des compétences communales.

Dépenses d'investissement :

L'enveloppe financière devra concerner des dépenses liées à l'aménagement urbain, à l'amélioration de l'espace public, à des services innovants nécessitant un investissement initial tout en minimisant les frais d'entretien et de fonctionnement.

Le coût de l'action ou des actions retenues, devra être inférieur ou égal à 50 000 €. N'hésitez pas à présenter des idées pratiques, des solutions inédites !



Enveloppe de  
**50 000 €**

**Soyez inventifs, créatifs et innovants pour cette quatrième saison du budget participatif de Deuil-La Barre. Saisissez cette opportunité pour améliorer votre quotidien ou celui de vos concitoyens. Soyez force de proposition !**



Plus d'infos en écrivant  
à [CabMaire@deuillabarre.fr](mailto:CabMaire@deuillabarre.fr).

## LE CALENDRIER

### Phase 1

#### Jusqu'à fin juin 2024 / APPEL À CANDIDATURES

Envoyez votre dossier en 2 clics sur le site internet (formulaire en ligne) ou par courrier à l'Hôtel de Ville en mentionnant sur l'enveloppe « budget participatif »

### Phase 2

#### Jusqu'à septembre 2024 /

Examen par les services municipaux de l'éligibilité des dossiers, suivi d'une réunion du comité de sélection pour analyser les projets éligibles qui seront soumis au vote du public.

#### PUIS PRÉSENTATION PUBLIQUE DES PROJETS PRÉRETENUS

Les dossiers sélectionnés feront l'objet d'une présentation lors d'une réunion publique. Ils seront mis en ligne sur le site internet et diffusés en live sur Facebook pour que chacun puisse en prendre connaissance et se faire une opinion.

Ainsi, les porteurs de projets auront l'occasion de les présenter et de les défendre auprès des habitants.

### Phase 3

#### De mi-octobre à mi-novembre 2024 / VOTATION CITOYENNE

Pour être retenus puis réalisés, les projets devront obtenir l'adhésion des Deuillois. Les habitants pourront voter durant un mois pour le ou les projets qu'ils souhaiteront voir sélectionnés dans la limite de l'enveloppe financière allouée.

Une urne sera mise à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour les Deuillois ne possédant pas de connexion internet

### Phase 4

#### À partir de décembre 2024 / RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS

Mise en œuvre des projets par les services municipaux sous réserve des procédures réglementaires des marchés publics.

## LES PROJETS VALIDÉS

2021 / PARCOURS DE GOLF URBAIN (Street golf)



DÉJÀ RÉALISÉ



2023 / INSTALLATION D'UN PARCOURS DE SANTÉ

Les côteaux, au nord de la commune, sont jalonnés de nombreux sentiers qui serpentent dans des espaces naturels. Afin de mieux les faire connaître et inviter la population à les fréquenter pour profiter de cet environnement « rafraîchi », la Ville de Deuil-La Barre souhaite installer des équipements de « fitness » afin de recréer un parcours de santé. Ces installations viendront judicieusement compléter un beau travail d'identification de ces jalons anciens. En effet, la Ville, grâce au concours d'une jeune association, réalisera un fléchage et des panneaux donneront de nombreuses indications (faune/ flore /parcours et temps de trajets...) aux utilisateurs en provenance de Deuil-La Barre et des communes voisines.

2023 / INSTALLATION DE TOILETTES SÈCHES

Des toilettes sèches dans le Parc Victor Labarrière, à proximité de l'entrée, seront accessibles aux personnes en situation de handicap. Ces sanitaires ne génèrent pas d'odeurs nauséabondes et fonctionnent sans eau ni électricité (l'éclairage de la cabine est assuré via l'énergie solaire). Écologiques, elles ne génèrent aucune pollution (les déchets accumulés dans une cuve sont compostés par des lombrics ce qui permet de réduire considérablement le volume. En fonction de la fréquentation, les cuves sont vidées une fois tous les 5 à 10 ans. Fabriquées en bois, ces toilettes seront parfaitement intégrées à l'environnement naturel du site. Leur conception épurée les rend robustes et permet une maintenance quotidienne simplifiée.

Ces deux projets ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région Île-de-France au titre de l'année 2024. Pour valider ce besoin, les Deuillois sont invités à voter nombreux à compter de juin prochain sur le site de la Région.

# SANTÉ



## Pôle Information Prévention Santé, la petite mallette à outils de santé devient grande

Depuis plus de cinq ans, le PIPS accueille les Deuillois près de la Place de la Nation aux côtés de nombreux services de proximité tels que le conseiller de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), une assistante sociale de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF), une juriste du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), France Victimes 95 ainsi qu'une psychologue de l'Accueil Conseils Écoute Parents Enfants (ACEPE).

### Lieu d'information, d'orientation et d'accompagnement

Les actions sont nombreuses et toute l'équipe se mobilise tout au long de l'année en participant aux campagnes nationales de santé. Les collectes de sang de l'Établissement Français du Sang (EFS), Octobre Rose pour la sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein, la Semaine Bleue en faveur des retraités et des personnes âgées, le mois sans tabac ou bien encore le Duoday, pour créer de nouvelles synergies entre employeurs et personnes en situation de handicap... les rendez-vous ne manquent pas et des intervenants extérieurs apportent également leur expertise pour notamment parler de santé bucco-dentaire ou de prévention des troubles du langage chez l'enfant.

Les habitants se sont désormais appropriés cette « boîte à outils de santé locale » qui les oriente et les accompagne au quotidien. Les associations telles que France Parkinson ou Nourrir la Vie (pour le bien-être et la santé corporelle) mais aussi Le Burn-out, Parlons-en (pour la sensibilisation et la prévention de l'épuisement professionnel) ont su y trouver leur place et fonctionnent de manière très active.

### Le PIPS a joué un rôle essentiel de coordination durant la crise du COVID, tout d'abord lors de la mise en place du centre de prélèvement PCR fin 2020 puis jusqu'en 2022 avec le centre de vaccination.

La coopération avec les autres structures communales est également très largement efficiente. Le PIPS est régulièrement investi par le Relais de la Petite Enfance et l'Arbre de Vie pour des ateliers parents-enfants mais également par L'Odysée pour le café des habitants et le forum de l'alimentation ou encore l'Espace d'Animation Jesse Owens où sont abordés avec les jeunes Deuillois des thèmes comme les dangers du tabac ou la santé sexuelle. À court terme, les perspectives d'interactions avec les autres services sont multiples notamment avec les Sports pour le Rallye Citoyen organisé le 22 juin, la Petite Enfance lors de son forum du 1<sup>er</sup> juin (voir-encadré) qui vous accueillera au Parc de La Chevrette ou encore, et tout prochainement nous l'espérons, pour des initiations aux gestes qui sauvent.

### Prévention et réduction des conduites addictives à l'échelle d'un territoire

Courant 2025, la Ville va déployer un nouveau dispositif, cofinancé par la MILDECA (Mission

Interministérielle de Lutte Contre la Drogue Et les Conduites Addictives), la préfecture du Val d'Oise, l'ARS-IDF (Agence Régionale de Santé Ile de France) et la CPAM 95 (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise). Ce projet a pour but de prévenir les conduites à risque pour ce qui concerne la consommation de substances psychoactives, la pratique de jeux dangereux, les risques routiers, sexuels, la cyber addiction, les troubles alimentaires, les violences sur soi ou sur autrui etc. Il s'agit également de proposer des relais permettant à tous les publics d'adopter des comportements résilients et proposer un accompagnement avec des encadrants formés à ces thématiques.

**30**  
personnes  
par mois  
se joignent  
aux actions  
ponctuelles  
du PIPS

**80**  
personnes  
franchissent  
les portes du PIPS  
chaque mois  
pour une demande  
d'information,  
hors permanences  
des associations

### Les compétences psychosociales (CPS), un outil majeur de la prévention

Les CPS sont un ensemble de compétences sociales, émotionnelles et cognitives qui représentent la capacité d'une personne à faire face aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. Elles s'acquièrent, se développent et ont un impact positif au quotidien sur le bien-être de la personne, la capacité d'agir, la réussite scolaire, la santé et l'estime de soi. De son côté, la Ville s'engage à élaborer des programmes de formation sur ces outils pour ses agents en contact avec le public par l'intermédiaire du CODES 95 (Comité Départemental d'Éducation pour la Santé du Val d'Oise) et de l'association EDVO (Écouter Développer, Vivre, Orienter) afin qu'ils puissent reconnaître précocement une situation de

conduite à risque, adapter leurs conseils ainsi que l'aide à proposer.

### Nouveau levier d'accompagnement pour le soutien à la parentalité

Des parents d'enfants âgés entre 3 et 6 ans auront eux-aussi l'opportunité d'intégrer, avec leur enfant, un programme spécifique en lien avec le renforcement des compétences psychosociales. Cette nouvelle perspective de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) dont l'efficacité a été démontrée au niveau national par l'organisme Santé Publique France, sera gratuite pour les 6 à 12 familles qui intégreront cet accompagnement d'une durée de 12 semaines.

## Projet de prévention et réduction des conduites à risque Taux de financement des partenaires sur 3 ans

MILDECA >>> **52%** Deuil-La Barre >>> **22%**

Préfecture du Val d'Oise >>> **12%**

ARS-IDF >>> **8%** CPAM >>> **6%**



#### PLUS D'INFOS

Pôle Information Prévention Santé  
13/15 rue Nelson Mandela - 01 30 10 39 80

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Du jeudi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ■

INFO+



**Deuil-La Barre organise, au sein du parc de La Chevrette, son 1<sup>er</sup> forum dédié à la petite enfance où sera présenté l'ensemble des dispositifs d'aide et d'accompagnement à la parentalité.**

Vous pourrez échanger avec des professionnels de ce secteur mais également des domaines de la jeunesse et du scolaire. Les enfants profiteront eux aussi de nombreuses activités d'éveil et de découverte.

Venez rencontrer l'ensemble des services municipaux du secteur et leurs différents partenaires tels que la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la crèche Les Petites Canailles.

Des ateliers yoga pour petits et grands, de bien-être animé par une socio-esthéticienne ou de respiration guidée par une sophrologue alterneront avec un atelier parent sur la gestion des émotions à 11h et une conférence sur les défis de la parentalité à 14h.

Infos : Maison de la Petite Enfance  
01 30 10 13 00. ■

## PATRIMOINE

# LE MUSÉE MICHEL BOURLET FÊTE SES 40 ANS

Créé en 1984 par Michel Bourlet, le Musée municipal, qui porte son nom depuis 2009, est installé au rez-de-chaussée de la conciergerie de la Chevrette, seul bâtiment subsistant du plus grand des anciens domaines deuillois. Animé par des bénévoles, il est quasiment le seul établissement de ce type retraçant l'histoire d'une ville dans notre département.

**I l a fallu beaucoup d'abnégation et de constance à Michel Bourlet pour que ce musée voit le jour. Le maire de l'époque, Henri Hatrel, a alors décidé la réhabilitation de la conciergerie, qui était menacée de démolition, et l'édification d'un autre bâtiment pour y installer l'école de musique.**

Concepteur de la scénographie du musée et des maquettes, Michel Bourlet crée l'année suivante le Cercle d'Études Historiques. Mais pendant presque 24 ans, il anime pratiquement seul le musée. Aussi, lorsqu'il tombe malade en 2007 l'équipement est à l'arrêt.

Celui-ci disparaît en 2008 et sa succession s'avère difficile. Cependant il paraît impensable de ne pas continuer l'œuvre du fondateur. Alain Chabanel, Président de l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine de Deuil-La Barre a alors convaincu le conseil d'administration du Cercle, enclin à tout arrêter, de la nécessité de reprendre la suite. Le musée est rouvert et l'association, qui prend son nom actuel en 2009, voit arriver de nouvelles recrues intéressées par l'histoire locale.

Le contenu du musée est alors vieillissant. En 2012, les locaux sont réhabilités et une nouvelle scénographie, à laquelle contribue Marie-Thérèse Lhonoré, Vice-présidente, est mise en place en coopération avec la Ville.

Depuis lors, une équipe, qui s'est étoffée, assure l'ouverture hebdomadaire du musée le samedi, crée plusieurs expositions temporaires par an, organise des *Rendez-vous du Musée*, assure des événements tels que *La Nuit des Musées* ou *Les Journées du Patrimoine* en partenariat avec la Ville et enrichit les collections.

Les Deuillois sont invités le 18 mai pour fêter les 40 ans du Musée et découvrir la longue et riche histoire de leur ville.

**Infos Association pour l'Histoire et le Patrimoine de Deuil-La Barre**  
**01 39 12 23 66** ■





PROGRAMME

# Activ'Été

Activités & sorties  
pour toute la famille !

# 20 24

Thème de l'été :

## JUNGLE & AVENTURE

### ACCUEILS DE LOISIRS

**Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août**

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (sauf le 15 août). La journée débute avant 9h avec un petit-déjeuner, puis se poursuit par des activités manuelles ou sportives, des jeux collectifs, des sorties culturelles et ludiques... La sieste n'est pas oubliée pour les plus petits. Les parents peuvent venir rechercher leurs enfants entre 17h et 19h.

**3/6 ans** - LES BOUTS D'CHOUX (2, rue du Camp) - Ouvert du 10/07 au 30/08

**3/6 ans** - MORTEFONTAINES (15, rue E. Lamarre) - Ouvert du 10/07 au 30/08

**7/10 ans** - PÂSTEUR PRIMAIRE (16, rue G. Dessailly) - Ouvert du 08/07 au 30/08

**7/10 ans** - ANDRÉ LEVASSEUR (17, rue du Château) - Ouvert du 08/07 au 30/08

**11/17 ans** - CLUB PRÉ-ADOS (16, rue E. Lamarre) - Ouvert du 08/07 au 30/08

#### Inscriptions

Du mercredi 1<sup>er</sup> mai au samedi 1<sup>er</sup> juin sur le Portail Famille ou à L'ACCUEIL MULTISERVICES\*

Tarifs selon quotient familial. Petit-déjeuner, déjeuner et goûter compris.

**Infos 01 34 28 65 23 / 66 17**



### STAGE DE BRODERIE

**Du lundi 8 au vendredi 12 juillet 8/12 ans**

Viens t'initier aux techniques de la broderie !

### STAGE DE SCRAPBOOKING

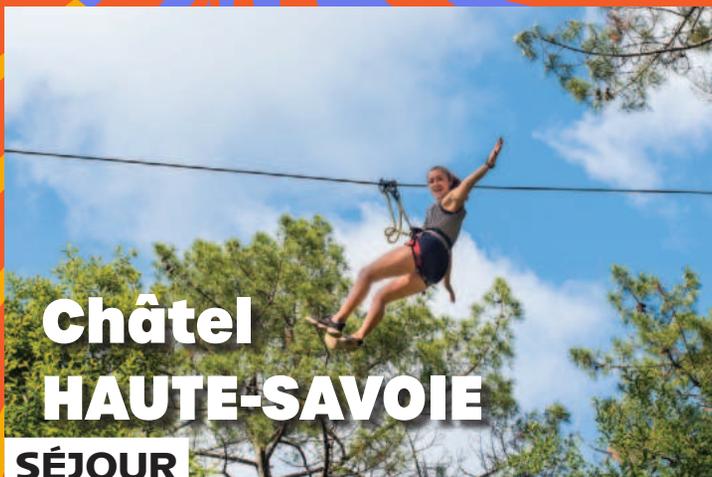
**Du lundi 26 au vendredi 30 août 6/12 ans**

Pour réaliser tes pages de scrap apporte tes photos préférées !

**Tarifs** de 53,35€ à 150,70€ / semaine

**Inscriptions** Dossiers à retirer à L'ACCUEIL MULTISERVICES\* à partir du lundi 27 mai et à retourner le samedi 8 juin. Tarifs suivant quotient familial. Inscription à la semaine obligatoire dans la limite des places disponibles. **Infos 01 34 28 65 23 / 66 17**





# Châtel HAUTE-SAVOIE

## SÉJOUR

**Du 6 au 19 juillet**

**6/14 ans - 15 places**

**Situation :** Située à la frontière franco-suisse du domaine skiable des Portes du Soleil, Châtel est une station-village familiale et conviviale. Le centre le Val Joli se trouve en plein cœur de Châtel, à 1200 mètre d'altitude.

**Transport :** Car grand tourisme

### Activités proposées :

- Découverte Cani-rando
- Accrobranche
- Bob luge
- Tir à l'arc
- Parc aventure (plaine de jeux indoor)
- Visite du village des chèvres
- Bowling
- Minigolf
- Sortie piscine
- Découverte du lac du Montrond avec baignade
- Randonnées pédestres
- Petit train touristique jusqu'au lac de Vonnes

**Tarifs :** De 428,75€ à 918,75€



# Telgruc-sur-Mer FINISTÈRE

## SÉJOUR

**Du 7 au 20 juillet**

**6/14 ans - 20 places**

**Situation :** La presqu'île de Crozon est la pointe centrale du Finistère, dans la mer d'Iroise, bordée au nord de la rade de Brest et au sud, par la baie de Douarnenez.

**Transport :** Car grand tourisme/TGV

### Activités proposées :

- Baignade
  - Sortie à Océanopolis de Brest
  - Musée de la Bretagne
  - Randonnées pédestres
- 5 séances au choix :
- Voile
  - Ateliers sauvetage en mer
  - Kayak sur mer
  - Ateliers de découverte du littoral
  - Fun boat
  - Course d'orientation au sein de la réserve naturelle
  - Mégakraft
  - Tir à l'arc
  - Slackline

**Tarifs :** De 465,85€ à 998,25€



## Inscriptions

Les dossiers sont à retirer à l'**ACCUEIL MULTISERVICES\*** en mairie à partir du lundi 27 mai et à retourner le samedi 8 juin. Tarif suivant le quotient familial. Inscription à la semaine obligatoire, dans la limite des places disponibles.

**Infos** 01 34 28 65 23 / 66 17





**MINI-STAGE**  
" À LA DÉCOUVERTE  
DES SCIENCES PHYSIQUES "

« **LEGO® BricQ Motion** »

**Du 8 au 9 juillet** 10h - 12h

**Du 11 au 12 juillet** 10h - 12h

**8/10 ans**

Les constructions en LEGO® BricQ Motion aident à la compréhension des forces, des mouvements et des interactions en offrant des expériences d'apprentissage pratiques faciles.

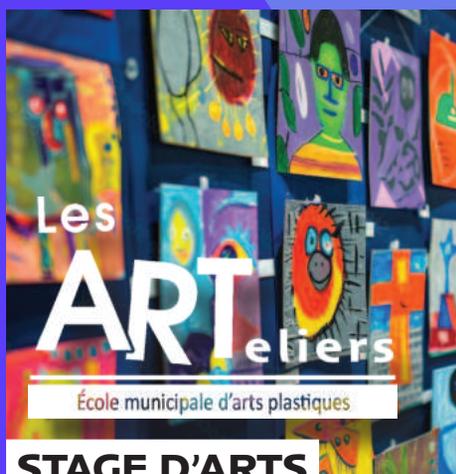
Les jeunes seront accompagnés dans une démarche d'investigation pour expérimenter par eux-mêmes !

À vous les engrenages, poulies et pompes !

**Tarifs** 9,64€ les 2 séances

**Infos/réa**

C2i - 35, rue Abel Fauveau  
01 30 10 00 50



**STAGE D'ARTS**

Thématique :

« **Échappée créative** »

**Du 15 au 19 juillet** 9h30 - 12h30

**Du CP au CMI**

Par Mohamed Bekhtaoui

À partir d'un thème choisi, il sera proposé aux enfants une promenade créative et artistique à travers couleurs et techniques (peinture, encre, collages...) dans l'esprit léger et coloré de l'été !

**Lieu du stage :**

Maison des ARTS, 9 rue du Château

**Tarifs** De 56,40€ à 85,55€ la semaine  
Suivant le quotient familial

**Infos/réa**

Inscription à la semaine obligatoire  
01 34 28 66 12



**ANIMATIONS JEUNES**

**À partir du 10 juillet**

**13/17 ans**

L'équipe d'animateurs t'accueille au Local Jesse Owens du lundi au vendredi de 13h à 19h. Ce lieu de rencontres, de détente et d'animations te proposera de nombreuses activités et sorties.

**Infos/réa**

Espace d'Animation Jesse Owens  
Parc de la Galathée

**01 34 17 95 55**

**Tarif** 6,22€



**ACTIVITÉS ET SORTIES**  
FAMILLES ET ADULTES

**Du 8 au 26 juillet**  
& du 12 au 30 août

**Ouvert à tous les Deuillois**

Programme sur [deuillabarre.fr](http://deuillabarre.fr)  
Adhésion : 12,60€/foyer

**Infos**

L'Odyssee 50, rue Abel Fauveau  
01 86 90 61 03  
[odyssee@deuillabarre.fr](mailto:odyssee@deuillabarre.fr)

**SORTIES**  
MER / BASE DE LOISIRS

**Vendredi 12 juillet**  
& vendredi 23 août

**Inscriptions**

> **Vendredi 7 juin de 17h à 19h**

Mairie annexe (38, rue Charles de Gaulle)

> **Samedi 8 juin de 9h à 11h**

Maison des associations (50, rue Abel Fauveau)



## STAGES MULTISPORTS

**Du 8 au 12 juillet**

**Du 15 au 19 juillet**

**Du 26 au 30 août**

### Inscriptions

Dès le lundi 13 mai  
à l'**Accueil Multiservices\***.

**Tarifs** de 10,67€ à 30,14€ / jour  
suivant le quotient familial.  
Paiement à l'inscription.

**Infos** 01 34 28 65 64



### MATERNELLE

Initiation et découverte de différentes disciplines sportives sous forme ludique. Les enfants pourront s'épanouir à travers plusieurs thématiques, que sont : les déplacements (marcher, courir, sauter), l'équilibre (unipodal, dynamique), les manipulations (saisir, tirer, pousser), mais également les lancers et réceptions d'objets. Le partage et la coopération formeront un axe pédagogique prioritaire au sein de chaque séance.

### ÉLÉMENTAIRE/COLLÈGE

Mise en place d'une approche moderne de l'activité physique, en pratiquant des disciplines variées (sports collectifs, arts martiaux, sports aquatiques, plein air, ...) tout en faisant découvrir de nouvelles pratiques (dodgeball, tchoukball, kinball...). L'objectif transversal est d'inciter les jeunes élèves en élémentaire / collège à s'ouvrir à des contextes différents (lieux, consignes, partenaires). La promotion d'un mode de vie sain avec des actions complémentaires sur la nutrition, l'hydratation, l'handisport, la réathlétisation, y sera associée.

### INFOS +

**VENDREDI 19 JUILLET,  
PARTICIPATION  
AU RELAIS DE LA FLAMME !**



## CINÉ PLEIN AIR

**Vendredi 5 juillet**

**À partir de 20h  
Place de l'Église**

Comme chaque été, la Ville transformera un lieu en un cinéma à ciel ouvert. Retrouvez une ambiance festive, conviviale et décontractée. Idéal pour une sortie estivale en famille et entre amis ! Le cinéma en plein air rime avec pique-nique et moments partagés. Restauration sur place, mise à disposition de transats ...

**Infos** 01 34 28 66 12/14



## TERRASSE D'ÉTÉ

**Vendredi 30 août**

**20h30 - 23h**

Concert au marché des Mortefontaines

**Infos** 01 34 28 66 12/14



## CINÉ-GOÛTER

À partir de 6 ans

**" Ruby, l'ado kraken "**

**Mercredi 10 juillet 14h30** - Durée 1h30

**" Hopper et le Hamster des ténèbres "**

**Mercredi 17 juillet 14h30** - Durée 1h31

### Infos/résa

C2i - 35, rue Abel Fauveau  
**01 30 10 00 50**

## \* ACCUEIL MULTISERVICES :

### Informations et Inscriptions

Mairie annexe - 38, rue Charles de Gaulle - 01 34 28 65 78 / 65 20 / 65 83 / 65 68  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h

### Quotient familial :

Pour le calcul de votre quotient familial, munissez-vous des photocopies des trois derniers bulletins de salaire du foyer ou l'attestation fiscale 2022 sur les revenus 2021, l'attestation de la Caisse d'Allocations Familiales et du montant des pensions ou toutes autres ressources : bilan de l'année en cours pour les commerçants indépendants, allocations chômage, et en cas de séparation, partie du jugement du tribunal indiquant le montant de la pension alimentaire.  
**ATTENTION :** Le calcul du quotient doit être fait impérativement avant le samedi 8 juin 2024.

## LES MURS EN PLÂTRE DE DEUIL

un patrimoine à redécouvrir et à préserver

**L**es 17 et 18 mai prochains, l'association du Musée du Plâtre en partenariat avec la Ville vous propose d'être acteurs de votre patrimoine en participant à la restauration d'un mur traditionnel de jardin vieux de plus d'un siècle.

Ces anciens murs enduits au plâtre sont encore nombreux entre les jardins comme ceux que l'on peut observer le long de la rue Bourgeois ou encore à la Maison des Arts. Ils sont les témoins d'un terroir de culture maraîchère à l'instar de nombreux villages autour de Paris et avaient à l'origine plusieurs fonctions : délimiter les parcelles cultivées mais surtout favoriser le mûrissement des fruits que l'on produisait par palissage. En effet, grâce au plâtre dont il est enduit, le mur emmagasine la chaleur du soleil dans la journée et la restitue la nuit. De plus, le plâtre permet une bonne régulation de l'humidité qui ainsi ne stagne pas dans les murs contrairement à un enduit au ciment.



Leur construction est traditionnelle avec emploi des matériaux extraits des carrières de la butte de Montmorency ou bien récupérés sur des chantiers de démolition dans un souci de recyclage. À l'intérieur des murs, nous retrouvons des caillasses, des moellons de pierre calcaire mêlés parfois de morceaux de brique ou de tuileaux. Ces différents matériaux sont jointoyés à la terre ou au plâtre. Enfin, chaque mur est enduit au plâtre fabriqué à partir du gypse de la butte. Au sommet, un chaperon en plâtre ou en tuiles le protège du ruissellement de l'eau de pluie.

Mettez la main au plâtre lors de ce chantier participatif et ludique qui sera animé par des élèves apprentis plâtriers du lycée des métiers Jean Monnet de Montrouge, encadrés par Charles-Louis Roseau, maçon-plâtrier déjà à l'œuvre sur les murs à pêches de Montreuil. Le plâtre sera fourni par la plâtrière Vieujot de Soisy-sous-Montmorency. ■

## FÊTE DE LA NATURE

L'eau est le thème retenu pour l'édition 2024 de la Fête de la Nature.

Sujet plus que jamais d'actualité, cet élément revêt de multiples aspects.

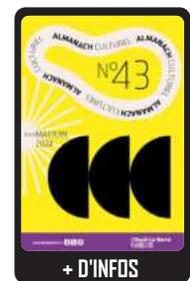
**N**ous savons combien sa préservation est fondamentale car elle est indispensable à la vie. Les nombreuses intempéries que nous subissons depuis octobre ne doivent pas occulter la nécessité de préserver cette ressource qui peut se raréfier en période de sécheresse.

Une première mesure à mettre en œuvre est de récupérer au maximum les eaux pluviales. Les jardins familiaux du Moutier, gérés par la Ville, ont été équipés de cuves de récupération, à l'instar d'autres jardins associatifs et de particuliers Deuillois. Cette même démarche s'applique pour les nouvelles constructions municipales telles que l'école Poincaré ou encore L'Odysée, permettant ainsi d'économiser l'eau du réseau de distribution. Il faut en raisonner l'usage car le coût de son traitement est élevé.

La qualité de cette eau va prochainement encore s'améliorer avec la nouvelle technique d'osmose inverse appliquée en premier lieu dans l'usine de traitement de Méry-sur-Oise, qui nous alimente.

Mais l'eau peut aussi être source de désordres. L'augmentation des aléas climatiques incite à trouver des parades pour mieux gérer eaux pluviales et cours d'eau. En ce qui nous concerne, la récente construction du bassin du Moutier par le syndicat du SIARE va permettre de prévenir les inondations subies à plusieurs reprises par les habitants des points bas de Deuil-La Barre.

Participez à la Fête de la Nature ! ■



DANS L'ALMANACH



# LA FÊTE DU Sport

Samedi 22 juin

## Sprint final avant les JOP !

La 6<sup>e</sup> édition de la Fête du Sport ne manquera pas, en cette année si particulière, de porter haut les couleurs et les valeurs de l'olympisme. Les associations sportives locales, les services municipaux et les partenaires de la Ville promettent de vous faire vivre intensément le sport !

### Premiers échauffements

À partir du **lundi 10 juin**, les scolaires, les accueils de loisirs et L'Odyssee se passeront le relais pour une multitude d'activités de sensibilisation au handisport et au sport adapté. Le mur de frappe du tennis verra la réalisation d'une fresque exécutée par de jeunes Deuillois au cours d'une initiation au graffiti aux côtés de Maxime et Pierre, alias Cult\_your\_urbaine et Pieter.95. Vous pourrez également découvrir, **à compter du lundi 17 juin**, la magnifique exposition intitulée L'Olympisme en Objets à la Maison des Arts durant laquelle vous découvrirez des objets sportifs insolites ainsi que les médailles de nombreux athlètes Deuillois.

### Samedi 22 juin

#### Tous sur la ligne de départ pour le Rallye Citoyen !

La Ville, les associations et les comités sportifs départementaux donneront, dès 9h30 sur le parvis de la mairie, le coup d'envoi de cette désormais célèbre course à travers la ville. Vingt équipes, composées chacune de 9 enfants et 1 adulte, entreront en lice pour de nombreuses activités sportives et des ateliers de sensibilisation aux épreuves paralympiques. Les compétiteurs devront respecter différents points d'étape au sein des structures municipales, répondre à des quiz portant sur les valeurs citoyennes et participer activement, tout au long du parcours, à la collecte de déchets, lesquels seront pesés accordant ainsi des points de bonus aux équipes. Vers 13h, à la fin du rallye, les athlètes seront attendus sur le stade de Deuil-Enghien au sein du Village Olympique pour la remise des récompenses.

**Inscriptions auprès du service des Sports**  
01 34 28 65 64 jusqu'au lundi 17 juin.



Avec le soutien de nos partenaires



## Le village des irréductibles... sportifs !

Le Village Olympique ouvrira grand ses portes à partir de 13h30 sur le stade intercommunal pour l'inauguration de la fresque « Tennis » réalisée par les enfants. Venez ensuite vous initier nombreux aux sports olympiques et paralympiques, rencontrer nos équipes ainsi que les associations partenaires, profiter des structures gonflables et différents parcours réservés aux enfants.

### C'est au programme...

**9h30 /** Lancement du Rallye Citoyen sur le parvis de la Mairie avec les élèves du Conservatoire municipal de musique Maurice Cornet qui nous réservent de belles surprises musicales

**10h à 13h /** Rallye Citoyen

**13h30 /** Inauguration de la fresque « Tennis » au stade intercommunal

**14h à 18h /** Le Village Olympique vous accueille pour une après-midi riche en émotions

**Plus d'infos**  
au 01 34 28 66 15/20 ■



**Samedi 8 juin**

## Prêts pour une échappée haute en couleurs ?

La Ville, en partenariat avec le Lions Club de Piscop- Saint-Brice, organise sa première Color Run ! Valide ou en situation de handicap, le parcours, ponctué de jets de poudres colorées, a été conçu pour tous.

- **De 15h à 16h :** Course au départ du quartier des Mortefontaines. Parcours de 1,2 km pouvant être réalisé plusieurs fois.
- **De 14h à 18h :** Village de sensibilisation au handicap avec initiations au handisport et au sport adapté, stands partenaires.

Infos : 01 34 28 66 20 ■

## Finale du Championnat de France de golf urbain



**Samedi 29 juin, dès 14h,** coup d'envoi dans toute la Ville de la 2<sup>e</sup> édition pour les 80 joueurs de la finale du Championnat de France individuel de golf urbain. Venez très nombreux les encourager !

- Animations terrain de la Côte à partir de 11h.
-  Golf Urbain de Deuil La Barre ■

# Installation des commerces dans la ville on vous explique tout...

Le commerce participe à la vie de la cité et la façonne en grande partie. En vertu du principe de la liberté du commerce et de l'industrie mais aussi des pouvoirs de police du Maire, la commune souhaite proposer une organisation équilibrée de l'offre commerciale en tenant compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Slimann Tir et Christophe Célestin, qui partagent la délégation au commerce au sein du Conseil municipal, répondent à vos questions.

### Comment s'organise le commerce dans la ville et est-ce bien une compétence communale ?

**Slimann Tir** : Deuil-La Barre possède 5 pôles de commerce (centre-ville, quartiers des Mortefontaines, Deuil-Montmagny, La Barre-Ormesson, Place de la Nation). Bien que relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), la Ville a fait le choix de créer un service Commerces.

### À qui appartiennent les commerces de Deuil-La Barre ?

**S.T.** : La majeure partie des boutiques appartiennent à des propriétaires privés ; ils en possèdent les murs et pour certains, également le fonds de commerce.

### Murs, fonds de commerce, de quoi s'agit-il exactement ?

**Christophe Célestin** : Le fonds de commerce et les murs d'un commerce sont deux concepts distincts. Le **fonds de commerce** comprend les éléments nécessaires pour exploiter une activité commerciale tels que la clientèle, le nom commercial, les stocks ainsi que les équipements. Il s'agit d'un ensemble de biens exploités dans le but de mener une activité économique. En revanche, les **murs** d'un commerce désignent l'immobilier ; en d'autres termes, le local ou le bâtiment physique où l'activité est exercée. En résumé, les murs représentent le cadre physique et le fonds de commerce, l'entité économique active. Une même personne peut être propriétaire des murs et exploiter elle-même le fonds de

commerce. En revanche, un commerçant peut également exercer son activité sans pour autant être propriétaire des murs, lesquels appartiennent généralement à un investisseur.

### Qui décide de la destination, en d'autres termes du choix du commerce ?

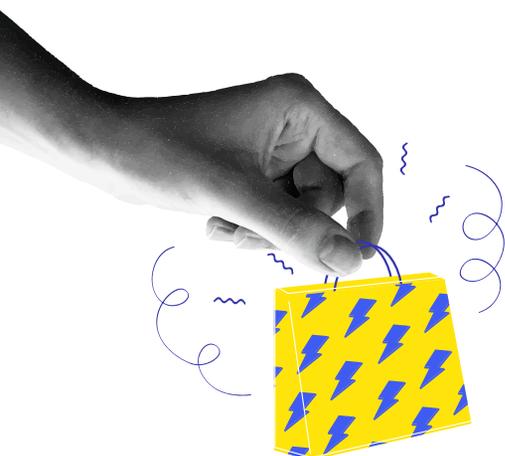
**C.C.** : Dans la mesure où les murs appartiennent à un propriétaire privé, la mairie n'a aucun droit de regard sur le commerce en cours d'installation. La seule obligation du commerçant est d'être en conformité avec les aménagements obligatoires tels que, par exemple, l'accessibilité des locaux recevant du public, aux personnes à mobilité réduite, l'autorisation pour la pose d'une enseigne ou encore les agencements réglementaires spécifiquement imposés à chaque type de commerces.

### La Ville peut-elle acheter un commerce ?

**C.C.** : Oui, une Ville peut effectivement acheter un commerce en le préemptant lorsque celui-ci est mis en vente. Pourquoi ? Il y a plusieurs raisons stratégiques à cela : stimuler et soutenir l'économie locale, préserver des services essentiels à la population et influencer le développement urbain de manière positive. L'acquisition de commerces peut s'inscrire dans une démarche globale visant à revitaliser des zones commerciales en déclin, encourager l'entrepreneuriat, maintenir l'emploi, diversifier l'offre commerciale mais aussi contrôler le développement immobilier afin de prévenir la spéculation.



# ville,



Cela permet aussi de s'assurer que le tissu commercial reste dynamique et adapté aux besoins des habitants, en offrant une variété de services et de produits. Par ailleurs, en devenant propriétaire de locaux commerciaux, la ville peut jouer un rôle actif dans la planification de son espace urbain, en favorisant l'implantation de commerces qui correspondent aux objectifs de développement durable et social, en s'assurant que les locaux servent l'intérêt public plutôt que des intérêts privés.

Ce type d'intervention démontre l'engagement des autorités municipales envers le maintien d'une économie variée et prospère, tout en assurant une gestion urbaine qui prend en compte le bien-être et les aspirations des citoyens.

### Ces dernières années, la Ville a-t-elle déjà acheté des commerces ?

**S.T. :** Absolument et d'ailleurs, afin de maîtriser la bonne intégration des nouveaux commerces dans le tissu urbain, la Ville a voté, le 11 février 2008, une délibération « *délimitant un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat à l'intérieur duquel le droit de préemption urbain sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux est institué* ». Les grands axes des secteurs du centre-ville, de la gare de Deuil-Montmagny, des Mortefontaines, de La Barre-Ormesson, de la Galathée-Trois Communes sont concernés par ce document dans le cadre du maintien de la diversité commerciale et de l'attractivité de la Ville.

### Quels sont les objectifs à long terme pour Deuil-La Barre ?

**S.T. :** À l'instar de nombreuses villes, Deuil-La Barre souhaite développer la notion de « ville du quart d'heure ». De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une commune où tous les services essentiels sont à une distance de 15 minutes à pied ou en vélo, une proposition de développement urbain où la vie « en proximité » assure une mixité fonctionnelle, développe les interactions sociales, économiques et culturelles en utilisant, dans une démarche environnementale, l'ensemble des mobilités douces à sa disposition. L'essor du commerce de proximité est un maillon essentiel de la ville du quart d'heure.



.....  
 + Infos : [commerces@deuillabarre.fr](mailto:commerces@deuillabarre.fr) ■

# Stefan PETROV

de l'Académie des Beaux-Arts de Sofia  
au Palais du Louvre

---

**A**près son service militaire, Stefan Petrov, né en Bulgarie, intègre l'Académie des Beaux-Arts de Sofia. Son père souhaitait qu'il embrasse le métier de sculpteur sur bois, alors que Stefan rêvait de devenir scénographe et de créer des décors de théâtre ou d'Opéra. Il effectue des stages de peintre décorateur, de luthier puis en bijouterie puis se spécialise dans la sculpture sur bois. Armé de ses outils, suivant bien souvent un dessin, il devient dépositaire d'un savoir-faire ancestral. Stefan Petrov taille et creuse le bois pour le dégrossir, le sculpte et le cisèle de façon de plus en plus précise, avec patience et minutie. Son sens du beau et de l'esthétique lui permettront de se professionnaliser plus tard dans le domaine de l'art et de la culture.

À Sofia, sous régime communiste, il n'y avait pas de secteur privé et tout le monde travaillait pour l'État avec un statut de fonctionnaire. Stefan n'ayant donc pas la possibilité de créer sa propre entreprise artisanale, il se fait embaucher par le Théâtre National de Sofia.

...

## Stefan Petrov taille et creuse le bois, le sculpte et le cisèle

...

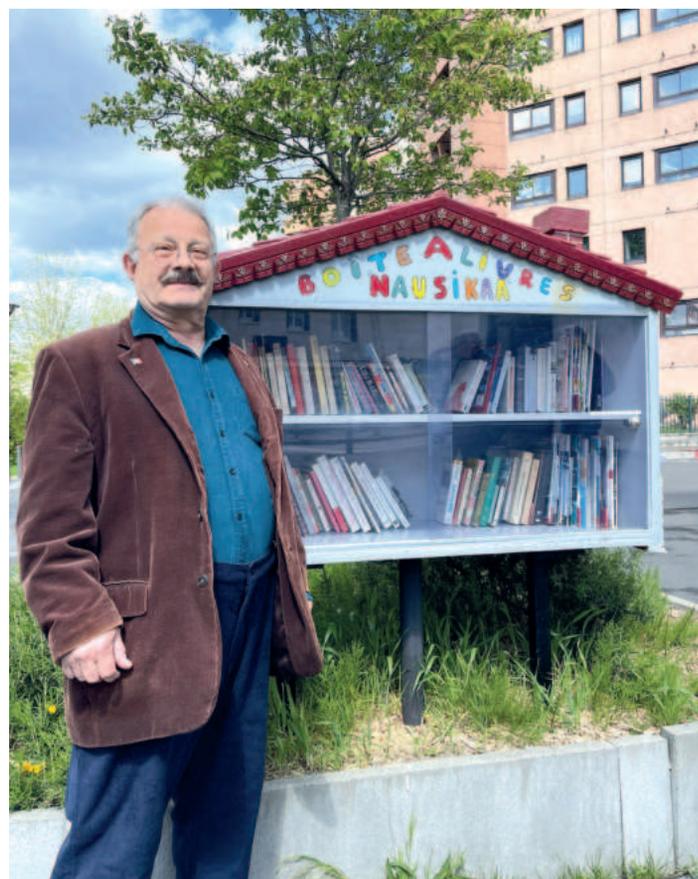
De 1978 à 1985, il devient peintre décorateur au Théâtre et réalise notamment la scénographie de deux pièces de théâtre : « *Le garçon qui habite sur le toit* » et « *Du vin pour Pâques* » de Ivan Radoeff.

À son arrivée en France en 1985, il trouve divers petits boulots puis travaille en qualité de maquettiste durant 5 ans à Asnières. Il a aussi travaillé en tant qu'étalagiste. Il dessine alors et réalise des meubles de présentation pour les parfums Guerlain ou bien encore Van Cleef & Arpels dans des vitrines prestigieuses sur les Champs Élysées ou pour les Galeries Lafayette. Les aléas de la vie décident de son installation à Deuil-La Barre en mars 1990. Il intègre la même année l'Union des Arts Décoratifs du Palais du Louvre, en tant qu'agent de sécurité, puis se fait remarquer par une conservatrice qui, sachant comment il travaillait, lui propose de devenir assistant de restauration puis très vite son « *bras droit* ».

Désormais en retraite, il ambitionne de se consacrer à de grandes créations, mais pour cela, il doit sécuriser son atelier pour travailler à l'abri des intempéries, tout en écoutant de la musique classique, Beethoven ou des airs d'Opéra.

Depuis 2019, il décline son talent dans notre ville à travers de magnifiques et superbes boîtes à livres comme celles que vous pouvez voir par exemple devant la Maison des associations ou à proximité de l'accueil de loisirs maternel « Les Bouts d'Choux ».

Si vous le croisez, ne manquez pas de lui demander de vous raconter son histoire, c'est une légende, une très belle histoire de vie ! ■



## Actualités travaux, où en sommes-nous...



Construction du bâtiment B du groupe scolaire Poincaré avec notamment la création de 3 salles de classe et 2 ateliers attenants à l'étage ainsi que l'accueil de loisirs au rez-de-chaussée. Le bâtiment A aura le même nombre de salles avec un espace de restauration.

Équipement électrique  
et isolation de la circulation  
du bâtiment B



Rue du Gué avant et après sa rénovation : création d'un trottoir dit « franchissable » à gauche afin de faciliter les manœuvres des véhicules et d'un caniveau à droite pour le drainage des eaux pluviales. Les zones de stationnement restent inchangées





1



2



3



5



6

## Coup Deuil Retour en images

**1/ Lundi 4 mars** : 1341 élèves étaient engagés pour la **Course des Écoles** sur un parcours de **2024m** à travers la ville. **2/ Jeudi 21 mars** : les élèves des accueils de loisirs et du Lac Marchais ont contribué à la grande manifestation d'art participatif de La **Grande Lessive**®. **3/ Samedi 9 mars** : la Médiathèque accueillait parents et enfants, dans le cadre du **Festival Jeune Public**, pour une représentation de Mille secrets de poussins. **4/ Samedi 9 mars** : le **théâtre visuel et marionnette** Petite Chimère se produisait au C2i. **5/6/ Dimanche 24 mars** : **Le Printemps de l'Environnement**, sous le signe du nettoyage de la zone du Moutier et de l'inauguration des 14 nouvelles parcelles des jardins familiaux. **7/8/ Mercredi 3 avril** : les centres de loisirs prennent la pause et s'initient au sport adapté dans le cadre de **la semaine Olympique et Paralympique**. **9/ Mardi 2 avril** : les élèves du lycée Camille Saint-Saëns engagés pour une **course caritative** au profit des enfants de l'hôpital de Margency. **10/ Samedi 23 mars** : le **Boom Carnaval** a sillonné la ville sur le thème des JOP. **11/12/13/ Vendredi 5 avril** : lancement par Muriel Sclan de la **conférence « Tous sur le même pied d'égalité »** et **finale de la Coupe de France Handifoot** qui a consacré l'équipe du Paris FC. **14/ L'Insta du Mois...** Ambiance en tête du défilé du Boom Carnaval **#deuilabarre95**



4



# COUP DEUIL



10



14



9



7



11



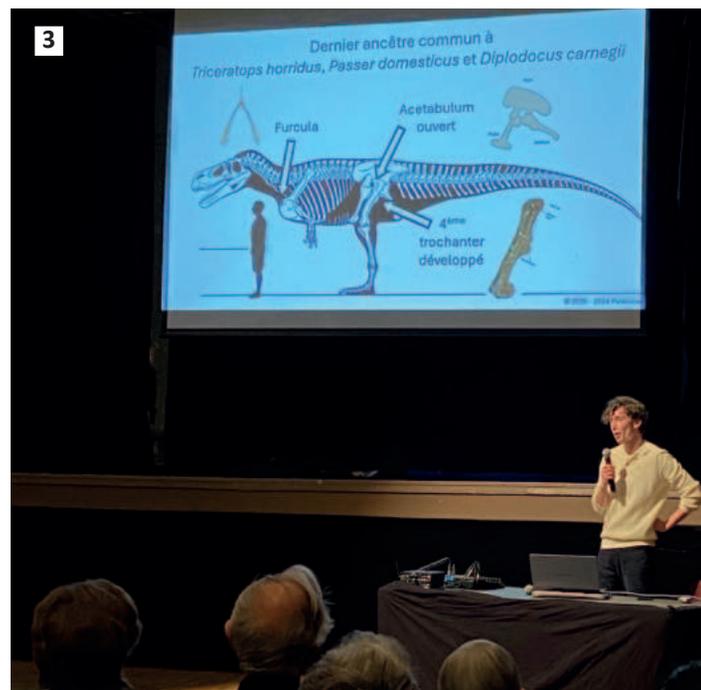
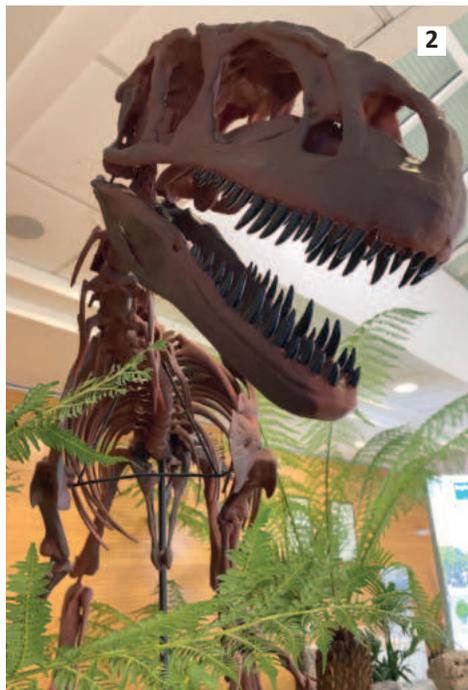
8



12



13



# JURASSIC DEUIL

Retour en images

**1/ Mercredi 6 mars : Préparatifs par les équipes du musée de Lourinhã et des Festivités. 2/ Samedi 9 mars : Inauguration de la fresque du temps par Mme le Maire, Alberto Pereira, Conseiller municipal délégué aux jumelages, José Tomé, Adjoint au Maire de Lourinhã et Vital Rosario, Directeur du Musée de Lourinhã. Salle des fêtes Les Deuillois ont pu participer à une expérience immersive avec le Planétarium, au cœur des étoiles et des aurores boréales. Visite de l'exposition salon René Cassin. Plantation du Ginkgo biloba, symbole de longévité et du lien unissant les 2 villes jumelées. Course de dinosaures depuis la rue du Moutier jusqu'au parvis de la salle des fêtes. 3/ Dimanche 10 mars : Conférence d'Arthur Maréchal sur l'image du dinosaure, de la réalité à la fiction. 4/ Mercredi 13 mars : Visite des accueils de loisirs et des scolaires salon René Cassin. 5/ Samedi 16 mars : Conférence sur le paléontologue Français, Georges Zbyszewski et son œuvre scientifique au Portugal. 6/ Samedi 23 mars : C2i, ateliers impression 3D et recherche de fossiles dans un bac à fouilles avec la présence de la délégation portugaise. 7/ Dimanche 24 mars : Clôture de l'évènement en présence de João Serra, Adjoint au Maire de Lourinhã.**



INFO+

Le 27 mars dernier, le territoire portugais du Geoparque Oeste, rassemblant 6 municipalités dont la Ville de Lourinhã a été labellisé Géoparc Mondial de l'UNESCO reconnaissant ainsi le patrimoine naturel et local exceptionnel mais surtout unique de cette région.



# SENIORS



Pour les 60 ans et +  
**SORTIES  
ESTIVALES**

## DEUX SORTIES SONT PROGRAMMÉES :

• **Jeudi 4 juillet**

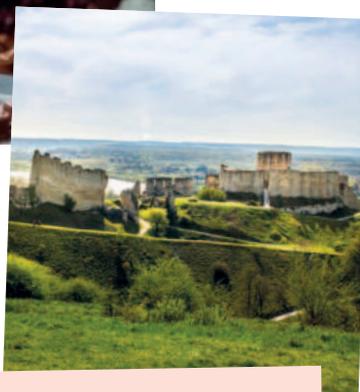
« **Chocolaterie Cluizel & Domaine de Chambray** »

Transport, déjeuner et visites guidées.

• **Jeudi 8 août**

« **Château Gaillard et banquet médiéval** »

Transport, déjeuner et visites guidées.



### INSCRIPTIONS :

• **Jeudi 23 et vendredi 24 mai**  
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30



Participation financière selon ressources, de **49,10€ à 64,85€**. Vous munir de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022, règlement par Carte Bancaire ou chèque. **Infos : 01 34 28 65 58** ■

Saison 2024/2025

## ACTIVITÉS SPORT SANTÉ & DE BIEN-ÊTRE

Du lundi 2 septembre au  
vendredi 4 juillet 2025 inclus

Devenir « actif » même si l'on n'est pas sportif ! L'activité physique est reconnue comme essentielle à la santé, au bien-être physique et moral des pratiquants. À travers des thématiques variées telles que la coordination, le gain de force, l'équilibre et l'endurance, vous apprécierez l'adaptabilité de chaque activité proposée à votre niveau. Que ce soit pour vous tonifier, vous renforcer, ou prendre conscience de vos capacités, venez découvrir une nouvelle approche ludique et innovante des activités sport santé et de bien-être qui vous seront proposées.

*Ateliers Mémoire, Sport Santé, Marche Nordique, Aquagym, Sophrologie et Pilates. Il y en aura pour tous les goûts !*

### INSCRIPTIONS

**Vendredi 21 et lundi 24 juin**  
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Pour les activités sportives, vous munir obligatoirement d'un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication « CACI » de moins de 3 mois. Règlement par activité : chèque ou Carte Bancaire. Les informations pratiques seront mentionnées au travers d'une plaquette dédiée.

Infos CCAS Seniors :

**01 34 28 65 58**

ou [ilaplace@deuillabarre.fr](mailto:ilaplace@deuillabarre.fr) ■



## Registre PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE !



Chaque année, à la saison estivale l'État active le Plan canicule. La municipalité est particulièrement attentive aux risques encourus par les personnes âgées lors de fortes chaleurs.

Avec la collaboration du CCAS, la Ville déploie son dispositif de prévention et d'accompagnement à destination des plus vulnérables, avec pour objectif de conseiller et de venir en aide aux personnes fragiles et/ou isolées. Lorsque l'alerte canicule est déclenchée par la préfecture, des agents du Centre Communal d'Action Sociale « CCAS » contactent par téléphone les personnes recensées pour s'assurer que tout va bien et prodiguer des conseils. En outre, toute personne âgée de plus de 65 ans ou en situation de handicap peut s'inscrire sur le registre nominatif du CCAS.

Faites-vous recenser, dès maintenant, auprès du CCAS seniors au **01 34 28 66 36** ou **65 58** ■

# EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

## Groupe « Vivons Notre Ville »

### L'opposition en rase campagne (épisode 1)

Dans un contexte économique contraint par la baisse des dotations de l'État et une inflation persistante, il est essentiel de clarifier notre politique fiscale et budgétaire, en particulier concernant la récente décision d'augmenter la taxe foncière de 5%. Cette mesure, prise avec sérieux, est indispensable pour assurer la qualité et la pérennité des services que nous offrons à nos citoyens.

Lors du débat d'orientations budgétaires, la municipalité a présenté aux élus tous les éléments nécessaires pour comprendre les bilans et les perspectives financières. Nous avons réaffirmé notre engagement à investir pour faire de notre ville un lieu inclusif et attractif, riche en services de qualité, et avons soumis ces éléments au vote du budget.

Il est regrettable que certains membres de l'opposition n'aient pas saisi la portée de ces informations et choisissent de nous reprocher leur propre manque de compréhension. L'augmentation de 5% des impôts locaux n'est pas une décision prise à la légère, mais une réponse impérative à la réduction des dotations de l'État et à la nécessité de financer des infrastructures vitales pour notre commune, telles que l'extension de l'École Poincaré et le développement du Centre Social L'Odyssee. Ces projets ambitieux nécessitent des investissements conséquents qui, sans cette augmentation fiscale, compromettraient d'autres services essentiels et nécessaires pour préserver l'avenir de notre ville.

Il est déplorable que, faute d'arguments solides, une partie de l'opposition se complaise à déformer les informations dans un but manifeste de manipulation. Comment peut-on sérieusement penser que les élus s'attribueraient une augmentation de rémunération de 9%, alors que ces indemnités sont strictement réglementées par l'État? Comment peut-on sérieusement imaginer que les enveloppes budgétaires établies en 2021, donc avant une période d'inflation, puissent rester inchangées? La ville vit les mêmes réalités que les habitants et doit assumer les mêmes augmentations.

Au lieu de propager de fausses informations, pourquoi ne pas reconnaître que le coût moyen de la construction d'une salle de classe à l'École Poincaré est moins élevé que dans les communes voisines, tout en offrant des installations supplémentaires telles qu'une cour Oasis « végétalisée », un nouveau restaurant scolaire et un nouvel accueil de loisirs?

Notre équipe municipale restera fidèle à ses objectifs et à ses engagements envers la population, et ne se laissera pas détourner de sa mission sous prétexte que l'opposition est déjà en mode campagne électorale populiste.

Bertrand Dufoyer, Adjoint au Maire  
et l'équipe « Vivons Notre Ville »  
f @muriel.scolan

## Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

### Un Débat d'orientation budgétaire tronqué

Le Débat d'orientation budgétaire est une obligation légale destinée à fournir aux élus, en temps utile, les informations nécessaires pour leur permettre de voter en toute clarté le budget communal. Il se tient ainsi lors du conseil municipal précédant celui de présentation du budget.

Malheureusement, les informations qui nous ont été communiquées préalablement dans le rapport d'orientation budgétaire, document servant de support au débat, étaient on ne peut plus imprécises et lacunaires. En effet, beaucoup de courbes au lieu de données chiffrées, des ratios dont le calcul méritait des éclaircissements ou l'absence de données concernant la fiscalité. Nous avons ainsi appris en séance que le taux des impôts directs allait être augmenté de 5% en plus de l'augmentation de 3,9% liée aux bases, sans que ce ne soit mentionné dans les documents préparatoires, ce qui est parfaitement illégal!

En retour, nous avons eu un refus de notre adjoint délégué aux finances de répondre à nos interrogations, précisant au bout de quelques minutes à toute l'assemblée interloquée « On n'est pas obligé de tout partager ».

### Une augmentation d'impôts pour quoi faire?

Pour nous, le compte n'y est pas. Nous n'avons donc pas voté le budget ni l'augmentation des impôts qui était attachée.

Nous pensons en premier lieu que cette augmentation aurait pu être évitée si un programme de travaux d'efficacité énergétique dans les bâtiments communaux avait été initié de longues années auparavant. De plus, nous arrivons bientôt au terme de ce mandat avec finalement 2 réalisations significatives : une extension de l'école Poincaré controversée du fait sa densité et sans que l'école actuelle ne soit rénovée, et un centre social contre lequel nous n'avons rien sur le principe mais qui concentre un peu plus l'action sociale dans le quartier de la Galathée, au détriment d'autres quartiers. Pour le reste, nous restons toujours sur notre faim. Pour l'instant, deux à trois rues ont été rénovées, soit 1 km sur plus de 50km de voirie communale dont une grande partie est détériorée, des bâtiments sont laissés en désuétude, comme la patinoire.

Bref, de façon générale, le budget présenté ne nous paraît pas permettre d'améliorer l'attractivité de notre ville. Dans ce contexte, une augmentation des impôts doit servir un projet, projet dont nous avons malheureusement toujours du mal à cerner le contour.

Enfin, nous souhaitons rappeler que le débat avec l'opposition, socle de la démocratie participative, est essentiel à la vie démocratique d'une commune, surtout quand l'équipe aux manettes représente 1,872 voix vs 2,243 pour l'opposition (respectivement 1,539 pour EDLB et 704 pour LAD).

Vos 6 élus **EDLB** (Vincent Gayraud, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Marie-Christine Haudry, Thierry Mérel, Vanessa Challal-Pereira) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », [www.ensemblepourdeuillabarre.fr](http://www.ensemblepourdeuillabarre.fr)  
ensemblepourdeuillabarre@gmail.com

## Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Chassez le naturel, il revient au galop ! Comme lors du précédent mandat, pour les années 2017 et 2018, Mme le Maire et son équipe imposent un effort fiscal aux Deuillois pour boucler le budget 2024. **Une augmentation de +5 %, combinée à une hausse de +3,9 % des valeurs locatives imposée par l'État**, ainsi que des augmentations au niveau des syndicats de communes, qui se traduiront par une charge financière significative sur votre prochaine taxe foncière !

### Pourquoi ? Pour quels motifs ? Quels projets ? Nous avons voté CONTRE !

**1/ La réduction des dotations de l'État :** Constitue un défi pour de nombreuses municipalités chaque année. Cependant, il est trop facile pour la majorité municipale de se retrancher derrière cette excuse pour justifier une augmentation d'impôts ou de tarifs des services communaux, imposant ainsi une double peine à nos concitoyens.

**2/ L'orientation des investissements :** Nous ne pouvons pas ignorer les dépenses engagées dans des locaux et baux commerciaux sans affectation précise. Bien que la préemption de ce type de biens puisse être une stratégie pertinente, le délai entre l'acquisition et leur utilisation effective est trop long. Comment expliquer aux Deuillois cette augmentation injustifiée, alors que dans le même temps la majorité persiste à dépenser de façon inconsidérée ? Le budget alloué aux « Fêtes et cérémonies » ainsi que les dépenses à caractère général explosent en 2024... Et de nombreux postes budgétaires dans ce budget suscitent toujours des interrogations pour lesquelles nous attendons des réponses. De manière plus symbolique : **Une augmentation de 9 % des indemnités des élus, 20k€ pour une étude sur la qualité d'accueil en mairie, 5800€ pour l'achat d'une voiture de collection pour le projet lunaire du musée de la police...** Les contribuables de Deuil-la-Barre méritent une gestion plus avisée de leurs ressources, axée sur des investissements intelligents qui pourront bénéficier de davantage de subventions **et profiter à l'ensemble de la communauté.**

**3/ La gestion inefficace des projets :** L'extension de l'École Poincaré et le Centre social Odyssee sont des exemples de mauvaise gestion financière. Les dépassements de budgets sur ces deux projets, soulèvent des questions sérieuses sur la manière dont les fonds publics sont gérés. Opter pour la construction d'une nouvelle école, tenant compte de l'augmentation de la population et de l'utilité publique, aurait pu être une solution plus économique permettant de bénéficier de subventions supplémentaires. Il est grand temps que la majorité municipale adopte une approche plus agile dans la gestion de nos finances publiques. Nous continuerons à nous battre pour une gestion plus transparente et efficace de notre ville.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard,  
conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>  
f LIBRESADEUIL i libresadeuil /  
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE NATURE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

# CONCOURS

"UN VÉL'EAU  
EN FLEUR"

RENDEZ-VOUS À 10H  
en trottinette ou en vélo  
décorés et fleuris pour  
l'inauguration du prolon-  
gement la Coulée Verte



PLUS  
D'INFOS

DIMANCHE

26 MAI

